

Ordre du jour corrigé de l'Assemblée générale du Réseau "Sortir du nucléaire", les samedi 19 et dimanche 20 juin 2010 à Lyon (69)
(les corrections sont mises en évidence par un liséré double dans la marge de gauche)

Samedi 19 juin 2010

10 h à 12 h – Temps de libre parole

Venez discuter avec des administrateurs de la crise interne. Nous répondrons à vos questions.

12 h 00 à 13 h 00 : déjeuner

Début de l'Assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement (article 12 des statuts)

13 h 00 à 13 h 15 : mot de bienvenue

13 h 15 à 13 h 45 : chacun se présente

Tour de table des participants : nom, prénom, département d'origine, groupe représenté

13 h 45 à 14 h 00 : règles de fonctionnement

Présentation des règles de l'AG par un animateur de l'AG

14 h 00 - 15 h 30 : rapport moral du CA sur son activité depuis son élection en février 2010

- **gestion de la situation financière** – questions/réponses

· - **gestion de la crise interne** - questions/réponses

· - **activités antinucléaires** - questions/réponses

· - **réflexion sur la restructuration du Réseau** - questions/réponses

· - **plan d'action 2010-2011-2012** –présentation sans questions/réponses, la discussion sur ce plan d'action est prévue plus tard dans l'ordre du jour

Vote du rapport moral du CA. Ce vote concerne uniquement le travail effectué par le CA au cours de son mandat. L'adoption du rapport moral n'entraîne pas l'adoption des propositions du CA sur la restructuration et sur le plan d'action 2010-2011-2012, qui font l'objet de votes ultérieurs.

15 h 30 – 16 h 45 : Assemblée générale extraordinaire (article 13 des statuts)

• **Nouvelles modalités de vote en AG (modification du règlement intérieur et des statuts) : présentation, questions/réponses et vote**

• **Modifications des statuts : présentation d'ensemble, questions/réponses et votes**

Points abordés : conseil d'administration ; porte-parolat ; assemblée générale ; séparation des compétences.

• **Modifications du règlement intérieur : présentation d'ensemble, questions/réponses et votes**

Points abordés : information sur les devoirs et responsabilités des administrateurs ; élection du Conseil d'administration ; comité de médiation ; liste des inscrits à l'Assemblée générale ; agrément des nouveaux membres ; cotisation annuelle ; vacance et cooptation d'administrateurs ; délégation du droit de vote d'un titulaire à son suppléant ; présidence de l'Assemblée générale par le CA ; fonctionnement des commissions de travail ; suspension ou exclusion d'un administrateur ; modifications accessoires ; consultation des groupes sur les positions politiques nouvelles.

16 h 45 - 17 h 00 : pause

Reprise de l'Assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement (article 12 des statuts)

17 h 00 – 18 h 15 : modalités du processus de refondation

- Création de la commission "restructuration". En cas d'adoption par l'Assemblée, l'élection de la commission aura lieu le lendemain matin. Discussion et vote.
- Liste des chantiers de restructuration orientant le travail de la commission "restructuration". Discussion et votes.

18 h 15 – 19 h 30 : début des débats sur les propositions de restructuration

Débat sur les propositions formulées par le CA et par les groupes membres du Réseau suite à la consultation interne.

19 h 30 - 20 h 30 : dîner

20 h 30 - 23 h 00 : les discussions continuent en ateliers

- Atelier 1 : sur les propositions de restructuration. Synthèse.
- Atelier 2 : sur le plan d'actions 2010-2011-2012 proposé par le CA. Synthèse.

Dimanche 20 juin 2010

7 h 00 - 8 h 30 : Petit déjeuner

Reprise de l'Assemblée générale ordinaire convoquée extraordinairement (article 12 des statuts)

8 h 30 – 8 h 45 : Disposition exceptionnelle sur la durée des mandats des nouveaux administrateurs : présentation et vote

8 h 45 - 9 h 30 : Élection du nouveau conseil d'administration :

Les candidats titulaires et suppléants au nouveau CA se présentent devant l'Assemblée. Chaque adhérent vote à bulletin secret.

10 h 00 - 10 h 30 : Election des membres de la commission "restructuration" (si la création de cette commission a été adoptée la veille)

10 h 30 - 11 h 00 : Election des membres du comité de médiation (si la création de ce comité a été adoptée la veille)

11 h 00 - 12 h 30 : Plan d'action 2010-2011-2012

Suite des discussions sur le plan d'action proposé par le CA pour mettre en œuvre les votes de l'AG des 6-7 février 2010. Vote.

12 h 30 - 14 h 00 : Déjeuner

14 h 00 : Annonce des résultats du vote pour l'élection du nouveau Conseil d'administration

FIN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

14 h 30 – 16 h 30 : Première réunion du nouveau Conseil d'Administration (ouverte uniquement aux nouveaux administrateurs et aux salariés)